



# **PROCES-VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 MAI 2021  
A 18 HEURES 00**

**VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU**

Ordre du jour

**AFFAIRES GENERALES :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 08/4/2021

**OFFICE DU TOURISME ET DU COMMERCE :**

- Règlement du camping cyclistes & randonneurs
- Règlement de l'aire d'accueil et de services pour camping-car
- Tarifs du camping et de l'aire d'accueil pour camping-car
- Gratuité d'accès à AQUAVAL à partir de 16 h pour les campeurs
- Convention de billetterie avec la SPL C'Chartres Tourisme
- Convention financière avec la Ville de Nogent-le-Rotrou

**RESSOURCES HUMAINES :**

- Créations d'emplois permanents
- Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétence (PEC) - service EVS
- Renouvellement de convention dans le cadre du dispositif « Adulte relais » - service EVS

**SPORT :**

- Fin de la mise à disposition du boulodrome à l'ASN Boules Lyonnaises

**CULTUREL :**

- Convention avec la SPL C'Chartres Tourisme pour la vente de billets du Château des comtes du Perche

**ACTION SOCIALE :**

- Projet d'établissement de l'espace de vie sociale

Nombre de conseillers en exercice : 29

**ETAIENT PRESENTS : 18 :** Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Catherine CATESSON, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Béatrice LIZIARD, Guillaume CARAYON, Sabine AGESNE, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Jean-Pierre HUGUET, Amadys CASTANIER.

**Absents : 3 :** Guy CHAMPION, Loïc PENNANECH, Christophe ALLHEILY.

**Pouvoir : 8 :** Jean-Claude DORDOIGNE à Nadine CHAILLOU-COCHELIN ; Alain VERGNOL à Jannick RIBAUT ; Josiane SEIGNEUR à Harold HUWART, Pascaline GRANGIER à Jérémie CRABBE, David LEDUC à Jérémie CRABBE ; Céline GUILLOCHON à Catherine CATESSON ; Pascale DE SOUANCE à Amadys CASTANIER. Estelle DUEZ à Jean-Pierre HUGUET.

**Secrétaire de séance :** Jannick RIBAUT.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Monsieur Jannick RIBAUT est désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte.

Monsieur le Maire indique à ses collègues qu'afin de lutter contre la propagation du virus COVID-19, et en application de la Loi n° 2020-1379 du 4 novembre 2020, il a décidé que ce conseil municipal se tiendrait salle Simone Signoret.  
Il précise que cette séance sera sans doute la dernière dans cette salle, puis il passe à l'examen de l'ordre du jour.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021**, transmis le 03 mai 2021.

Vote favorable à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur Christophe ALLHEILY.

**ETAIENT PRESENTS** : **19** : Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Catherine CATESSON, Philippe PELLION, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Béatrice LIZIARD, Guillaume CARAYON, Sabine AGESNE, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Jean-Pierre HUGUET, Christophe ALLHEILY, Amadys CASTANIER.

**Absents** : **2** : Guy CHAMPION, Loïc PENNANECH.

**Pouvoir** : **8** : Jean-Claude DORDOIGNE à Nadine CHAILLOU-COCHELIN ; Alain VERGNOL à Jannick RIBAUT ; Josiane SEIGNEUR à Harold HUWART, Pascaline GRANGIER à Jérémie CRABBE, David LEDUC à Jérémie CRABBE ; Céline GUILLOCHON à Catherine CATESSON ; Pascale DE SOUANCE à Amadys CASTANIER. Estelle DUEZ à Jean-Pierre HUGUET.

**Secrétaire de séance** : Jannick RIBAUT.

**DELIBERATIONS RELATIVES AU CAMPING CYCLISTES & RANDONNEURS DES VIENNES, A L'AIRE D'ACCUEIL ET DE SERVICES POUR CAMPING-CAR ET A L'OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE DU PERCHE**

1) **Règlement du Camping cyclistes & randonneurs de Nogent-le-Rotrou**, qui est désormais exclusivement destiné à accueillir les cyclistes, kayakistes et randonneurs en itinérance.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de M. CASTANIER et H. HUWART.

2) **Règlement de l'aire d'accueil et de services pour camping-car**, mise en place à l'été 2020.

Vote favorable à l'unanimité.

3) **Tarifs du Camping Cyclistes & Randonneurs et de l'aire d'accueil et de services pour camping-cars de Nogent-le-Rotrou**, applicable à partir du 10 mai 2021. Il est précisé que le branchement électrique est désormais inclus dans le prix global et que la taxe de séjour s'ajoute à ces tarifs.

Tarifs applicables par nuitée en €		
Camping	Adulte	3
	Enfant (- de 16 ans)	2
	Tente	3
	Tente (Groupes)	2,50
	Enfant (-16 ans – Groupes)	1,50

Camping-car (aire uniquement)	5,00
Taxe de séjour (à partir de 18 ans)	0,20

Vote favorable à l'unanimité.

4) **Gratuité d'accès à la piscine d'AQUAVAL à partir de 16 heures pour les campeurs.** Mise en place d'un tarif spécifique de 4,27 €, entièrement pris en charge par la Ville.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de Ch. ALLHEILY et H. HUWART.

5) **Convention de Billetterie avec la SPL C'Chartres Tourisme,** pour la réservation et le règlement de nuitées en ligne au camping, moyennant une commission de 1 € par paiement pour les transactions jusqu'à 10 € et de 10 % pour les transactions supérieures à 10 €.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de Ch. ALLHEILY et H. HUWART.

6) **Convention entre l'office de Tourisme et de Commerce et la Ville de Nogent-le-Rotrou,** pour des missions d'animation et de promotion du terroir et des acteurs locaux du tourisme, d'une part et de gestion du camping et de l'aire d'accueil et de services pour camping-car, d'autre part.

Vote favorable à l'unanimité.

#### **CREATIONS D'EMPLOIS PERMANENTS**

- D'un emploi permanent d'attaché appartenant à la catégorie A, à temps complet, à raison de 35 heures/semaine, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, au service Ressources Humaines
- D'un emploi permanent de technicien ou technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe ou technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe appartenant à la catégorie B, à temps complet à raison de 35 heures/semaine, au service « Eau et Assainissement »

Vote favorable à l'unanimité

#### **CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) – SERVICE E.V.S.**

Vote favorable à l'unanimité.

#### **RENOUVELLEMENT DE CONVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « ADULTE RELAIS » – SERVICE E.V.S.**

Vote favorable à l'unanimité.

**FIN DE LA MISE A DISPOSITION DU BOULODROME, SIS RUE DES VIENNES, A L'ASN BOULES LYONNAISES,** à compter du 20 juin 2021 et octroi d'une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

Vote favorable à l'unanimité.

**CONVENTION AVEC LA SPL C'CHARTRES TOURISME POUR LA VENTE DE BILLETS DU CHATEAU DES COMTES DU PERCHE,** via leur site en ligne, moyennant une commission de 0,50 centimes pour les entrées et 1 € pour les animations.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de A. CASTANIER et H. HUWART.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE A L'ASSOCIATION ATD QUART MONDE**, des locaux ex-Maison du Tertre, sis 26 Rue du Tertre, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de A. CASTANIER et H. HUWART.

**PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'ESPACE DE VIE SOCIAL (EVS)**, dont le principe de création et son emménagement au sein des locaux du Pôle enfance jeunesse ont été actés en conseil municipal lors de sa séance du 14 décembre 2020.

Son projet d'établissement s'appuie sur les 4 axes stratégiques suivants :

- L'accès au droit
- L'accompagnement des familles dans l'exercice de la parentalité
- L'accès aux loisirs et aux vacances pour tous
- Le développement de l'animation au sein du Quartier en lien avec les habitants et les acteurs du territoire

Vote favorable à l'unanimité sur l'adoption du projet d'établissement de l'EVS, la demande de subvention et d'agrément auprès de la CAF, l'approbation des tarifs 2021 et du règlement intérieur de l'EVS.

Interventions de A. CASTANIER et H. HUWART.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions.

Question de M. CASTANIER sur le pavoisement.

En l'absence d'observations, il clôt les débats et lève la séance.



**Harold HUWART,**  
Maire de Nogent-le-Rotrou.